



**Vendredi 14 mars 2008**

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Le Service du médecin cantonal n'effectuera plus de vaccinations à partir du mois de mai 2008**

**A partir du 14 mai 2008, le Service du médecin cantonal (SMC) n'administrera plus de vaccins. Cette décision n'aura cependant pas d'incidence sur les personnes désirant se faire vacciner, puisqu'elles pourront toujours le faire auprès de médecins privés actifs dans le canton ou auprès de centres de vaccination agréés.**

Au cours de ces dernières années, le SMC a effectué différentes vaccinations à la population et donné des conseils aux voyageurs. En 2007, 296 vaccins contre la fièvre jaune et 280 autres vaccins (grippe, hépatite, rougeole) ont été administrés. Une analyse des prestations du SMC et l'absence de base légale ont mis fin à cette activité. La dernière séance de vaccination aura lieu le mardi 13 mai 2008. Les vaccinations dans le cadre de la lutte contre les épidémies, comme par exemple la méningite à méningocoques, restent cependant de la compétence du SMC.

Dans le canton, trois médecins sont autorisés à vacciner contre la fièvre jaune, les autres vaccins pouvant être administrés par des médecins de famille. Le SMC rappelle aux voyageurs de s'informer suffisamment tôt des exigences de vaccination liées à leur destination, soit 4 à 6 semaines avant le départ. Certaines maladies infectieuses ou maladies tropicales sont particulièrement fréquentes dans de nombreux pays. Les vaccinations contre ces maladies sont fortement conseillées voire obligatoires.

Plusieurs médecins ou centres de vaccination peuvent administrer les vaccins contre la fièvre jaune et donner des conseils aux voyageurs :

- Dr Luc Robyn à Attalens : 021 / 947 47 57
- Dr Franz Küng à Morat : 026 / 670 09 00
- Dr Pierre-André Luchinger à Bulle : 026 / 912 83 68
- CHUV Lausanne : 021 / 314 74 74
- Inselspital Bern : 031 / 632 88 99
- HUG Genève : 022 / 372 33 11
- Institut tropical suisse Bâle : 0900 57 51 31 (CHF 2.13/min)

(Cette liste figure également sur le site internet du Service du médecin cantonal)

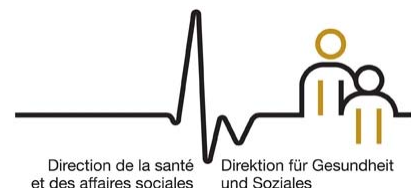
### **CONTACTS ET INFORMATIONS**

Service du médecin cantonal, Dr Chung-Yol Lee, tél. 026 305 79 81. [www.admin.fr.ch/smc](http://www.admin.fr.ch/smc)

**En savoir plus sur les vaccins obligatoires**

**Vaccins-voyages**

Direction de la santé et des affaires sociales, Claudia Lauper, conseillère scientifique, tél. 026 305 29 04 – 079 347 51 38



Retrouvez les communiqués de presse sur le site internet de la Direction de la santé et des affaires sociales <http://admin.fr.ch/dsas/>